

BEAUSEJOUR IN FOS

Syndicat FO Beauséjour

Distribution gratuite aux adhérents

février 2016

ON NE LACHE RIEN !

Au cours d'une **assemblée générale improvisée**, la direction a informé le personnel qu'elle avait reçu une assignation au TGI de Toulon, suite à sa décision d'imposer une nouvelle mouture de plannings réorganisant les services...

Alors que la Loi impose à l'employeur une consultation des Instances représentatives du personnel **AVANT** toute réorganisation, en l'occurrence, personne ne connaissait quels seraient les plannings, et pour cause, ils n'étaient pas terminés !...

Par exemple, chacun a pu lire la décision unilatérale de l'employeur dans laquelle il affirmait que les cycles seraient de 4 semaines dans les services de soins... Ce document était le seul officiellement proposé aux IRP pour consultation !...

Les cycles finalement affichés vont de 4 à 12 semaines !... 10 pour les AS en USLD !... Non seulement l'employeur ne respecte pas ses propres règles, mais il refuse de consulter les IRP comme l'exige la LOI !...

La direction ne tient même pas compte des conclusions du rapport d'expertise, ni de

l'inspection du travail qui « l'invite à engager une nouvelle consultation des Instances représentatives du Personnel en leur communiquant les informations précises et écrites sur la nouvelle organisation du travail au sein de l'établissement »

C'est dans ce cadre que nous avons sollicité le Tribunal de Grande Instance.

Au cours de cette assemblée, nous avons apprécié comment le directeur, afin de se déresponsabiliser, a laissé supposer que la faute en revenait au **directeur général qui aurait dû anticiper une négociation lors de l'annonce de la dénonciation de l'accord RTT en avril 2014 !...**

Quelle que soit la réponse du TGI le 16 février 2016, (la direction invoque une forclusion après le 8 janvier) de nombreuses irrégularités apparaissent dans ces plannings, et **nous les dénoncerons toutes devant les tribunaux !...**

COS social ?

La direction **traite les salariés de Beauséjour comme le**

patronat des très grosses entreprises à actionnaires, SMART, SANOFI, en dénonçant les accord RTT et en tentant d'imposer une organisation du travail antisociale !...

Mais les salariés de BEAUSEJOUR ne fabriquent pas des voitures ou des pilules ! **Ils soignent des humains ! Et déjà dans des conditions difficiles !**

Cette même direction et ces cadres qui n'ont que les mots « humanité, où humanisme », dans leurs propos, (ils se reconnaîtront) traitent les salariés avec mépris et cynisme, menacent et font du chantage aux temps partiels, imposent des horaires et des plannings qui épuiseront et priveront les salariés de vie de famille !... sans la moindre écoute !...

Dans un seul souci de « rentabilité » !...

C'est insupportable !

Le but de la direction ?

Dans l'affaire, la direction tente de nous supprimer 14 jours de RTT chacun ! 200 salariés à Beauséjour = 2800 jours gagnés sur le dos des salariés !

Comme l'annonce le rapport d'expertise, ces conditions imposées par l'employeur vont entraîner une importante dégradation des conditions de travail, qui provoquera l'augmentation des accidents du travail et des arrêts maladie !...

BEAUSEJOUR s'est construit dans le temps une excellente réputation dans la région, grâce à la qualité, les compétences, le dévouement de son personnel.

Comme l'ont signalé à plusieurs reprises les représentants du personnel, l'attitude de la direction va avoir pour conséquence de détruire cette image en quelques mois !

Déjà l'ambiance dans l'établissement est délétère, les personnels viennent travailler à reculons, ils sont démotivés, découragés.

Les plannings affichés comme un passage en force au mépris des représentants

du personnel, des experts, de l'inspection du travail, sont rejetés en bloc par la grande majorité des salariés.

Horaires, cadences et rythmes de travail insupportables et épuisants, mobilité organisée et imposée, et c'est parce que nous avons trouvé une jurisprudence que la direction a dû revenir sur le paiement des pauses !

Nous avons annoncé que nous mettrions tout en œuvre pour défendre les intérêts des salariés !

Et nous continuerons à remplir notre mission, auprès de toutes les instances, judiciaires, administratives, et financières,

Mais l'essentiel reste que c'est à CHACUN d'entre nous de démontrer notre désaccord, notre colère, devant le cynisme et le mépris affiché par la direction !...

C'est en montrant notre solidarité que tous ensemble unis et déterminés, nous ferons reculer la direction sur son projet néfaste imposé arbitrairement !

**Montrons notre détermination !
Notre solidarité !**

Notre dignité pour ne pas subir sans réagir !

GREVE !

Date à déterminer en assemblée Générale !